



Procès-verbal du Comité Syndical du 03 mars 2026 à la salle des fêtes de Lanrivain

ORDRE DU JOUR

1. Nomination d'un.e secrétaire de séance
2. Validation du PV du 14 novembre 2025
3. Débat d'Orientations Budgétaires 2026
4. Compte Financier Unique 2025 : pour approbation
5. Affectation des résultats 2025 au Budget Primitif 2026 : pour approbation
6. Budget Primitif 2026 : pour approbation
7. Autorisation de virement de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors Ch12) à hauteur de 7.5 %
8. Ressources humaines :
 - Reconduction du poste environnement : pour approbation
9. Travaux en cours : pour information
10. Questions diverses et informations du Président
 - Point sur le sinistre de mars 2025
 - Appel à projet « Territoire Zéro Pesticide » du Conseil Régional

Annexes :

- DOB 2026
- CFU 2025
- BP 2026
- Consommations eau 2025

1. Nomination d'un.e secrétaire de séance

M. Bruno RAOULT est nommé secrétaire de séance.

2. Validation du PV du 14/11/2025

Le PV du comité syndical a été transmis par mel le 26 novembre 2025.
Ce PV est approuvé à l'unanimité.

3. Orientations budgétaires 2026

Les orientations budgétaires ont été définies à la suite des différentes réunions de suivi du contrat d'affermage et les comptes rendus réguliers liés aux travaux du Syndicat.

Monsieur Guillaume ROBIC indique que les orientations budgétaires ont été présentées par Monsieur Marc VIDCOQ, 2^{ème} Vice-Président, en bureau du 17 février 2026.

Monsieur Le Président propose à M. VIDCOQ de présenter le document ci-annexé aux membres du comité syndical.

Après présentation et débat, les membres du comité syndical prennent acte de la présentation des orientations budgétaires 2026.

4. Approbation du Compte Financier Unique 2025

M. Jean-Yves ROLLAND, 1er Vice-Président présente le Compte Financier Unique 2025. Cf annexes.

SYNDICAT MIXTE KERNE UHEL - KERNE UHEL -- 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 132 528,68	1 924 476,17	3 057 004,85
	Recettes réalisées (1)	B	895 581,06	1 996 468,01	2 892 049,07
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 782 066,72	2 224 522,75	5 006 589,47
	Dépenses réalisées (1)	E	808 345,18	1 841 907,30	2 650 252,48
	Restes à réaliser	F	479 687,64	0,00	479 687,64
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	87 235,88	154 560,71	241 796,59
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	3 633 630,63	300 046,58	3 933 677,21
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	3 720 866,51	454 607,29	4 175 473,80
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-479 687,64	0,00	-479 687,64
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	3 241 178,87	454 607,29	3 695 786,16

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Mme Geneviève LE MEUR apporte quelques précisions sur les articles 6135 et 6228, qui affichent des montants conséquents. Ces montants sont justifiés par les dépenses liées au sinistre de mars 2025.

Ces dépenses ont été quelques peu compensées par un remboursement de l'assurance que l'on retrouve à l'article 778.

À l'issue de ces présentations, M. Guillaume ROBIC, président, quitte la salle pour laisser place au vote.

Constatant que le quorum est atteint après le départ du président, M. ROLLAND met aux voix la validation du compte financier unique 2025.

Nombre de votants : 23

Nombre de suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Le Compte financier unique 2025 est validé à l'unanimité.

5. Affectation des résultats

Après retour du président en salle, il présente la proposition d'affectation des résultats pour le BP 2026 :

Excédent de fonctionnement capitalisé – 1068	0.00 €
Excédent reporté en exploitation	454 607.29 €
Excédent reporté en investissement	3 720 866.51 €

Le Président met aux voix l'affectation des résultats de l'exercice 2025 au BP 2026, telle que ci-dessus présentée.

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

L'affectation des résultats de l'exercice 2025 au BP 2026 est validée à l'unanimité.

6. Budget primitif 2026

M. Le président rappelle les restes à réaliser de la section d'investissement de 2025 reportés en 2026 :

Dépenses investissements

2111 – Achat de terrains nus	5 000.00 €
2312 – terrains – Aménagements paysagers	17 198.50 €
2313 – Travaux sur bâtiments	82 000.00 €
2315 – Travaux réseaux	375 489.14 €
Total	479 687.64 €

Recettes investissements

Aucun RAR	0.00 €
-----------	--------

=

Résultats à couvrir	479 687.64 €
----------------------------	---------------------

Couvert par l'excédent d'investissement reporté de 3 720 866.51 €

Le Président donne lecture simplifiée de la proposition de Budget Primitif 2026 :

(*Détail en annexes*)

EXPLOITATION	Dépenses
Total dépenses exploitation	2 086 433.78 €
Virement à la section d'investissement	0 €
TOTAL	2 086 433.78 €

EXPLOITATION	Recettes
Total recettes exploitation	1 631 826.49 €
Excédent reporté	454 607.29 €

TOTAL	2 086 433.78 €
--------------	-----------------------

INVESTISSEMENT	Dépenses
Reprise Subventions d'équipements	191 773.49 €
Remboursement emprunts capital	100 000.00 €
Terrains, Mobilier bureau, Matériel informatique, logiciel	17 500.00 €
Aménagements paysagers	22 198.50 €
Travaux sur bâtiments	502 000.00 €
Travaux autres	1 606 489.14 €
Investissements pour prochaines années (CAG,...)	2 181 971.38 €
TOTAL	4 621 932.51 €

INVESTISSEMENT	Recettes
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	0 €
Amortissements	901 066.00 €
Virement de la section d'exploitation	0 €
Excédent antérieur reporté	3 720 866.51
TOTAL	4 621 932.51

Il indique que 500 000 € ont été provisionnés pour la mise en œuvre des travaux de dépollution du site de St-Antoine, suite au déversement accidentel de fuel en mars 2025, dont 300 000 € pour la section d'investissement et 200 000 € pour la section de fonctionnement. Ces sommes seront à ajuster dès lors que les travaux nécessaires se préciseront.

Il précise que le vote en sur-équilibre de la section d'investissement n'est plus autorisé à compter de 2026 pour le service public de l'eau.

Le Président, met aux voix le projet de budget primitif 2026, tel que ci-dessus présenté.

Nombre de votants : 24

Nombre de suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Le budget primitif 2026, tel que ci-dessus présenté est validé à l'unanimité.

7. Autorisation de virement de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors Ch 12) à hauteur de 7.5 %

Vu l'article L1612-28 du CGCT,

Vu l'ordonnance n°2025-526 du 12 juin 2025-art.1,

Le président indique que dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer au président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, le président de l'assemblée délibérante informe celle-ci de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Le président propose aux membres de l'assemblée de l'autoriser à mettre en application cette disposition pour l'exercice 2026.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

8. Ressources Humaines

- Reconduction du poste Environnement, biodiversité et qualité de la ressource en eau

Une chargée de mission recrutée en juin 2022, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité au grade d'Ingénieur Principal Territorial avec une durée hebdomadaire de service de 28 h, a vu son contrat se prolonger d'un an, à compter du 1^{er} juin 2025 dans le cadre d'un emploi permanent en **CDD d'un an**, pour une DHS de 28 h 00.

Ce poste consiste en la coordination stratégique et partenariale de la politique de la qualité de l'eau.

Le Président propose de reconduire cette mission pour un an.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire. Toutefois en cas de recrutement infructueux, les fonctions pourront être exercées par un contractuel, conformément à l'article L. 332-8 2° du Code général de la fonction publique.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

9. Point sur les travaux en cours

M. Guillaume ROBIC invite Mme Aurélie RUPPE à faire un retour sur les travaux réalisés depuis le début de ce dernier mandat (2020-2026).

Mme RUPPE présente un diaporama enrichi de photos avant et après travaux, rendant ainsi compte de l'ampleur de ces travaux, tant visuellement que financièrement et rappelés dans le tableau ci-après :

Amélioration de la filière de traitement (Construction d'une seconde file)	2017-2022	5 012 059 € H.T.
Antenne THS : renouvellement nœuds de sectionnement et de vidange (ACBC)	2020-2021	477 067 € H.T.
Renouvellement de la conduite d'eau brute en amiante ciment	2021	466 131 € H.T.
Dévoisement de l'antenne de Rostrenen dans le cadre des travaux de la section 2 de la RN 164	2021	107 566 € H.T.
Bardage et étanchéité du bâtiment CAG (Charbon actif en grains)	2022	88 988 € H.T.
Travaux paysagers à l'entrée de l'usine + clôture autour de l'usine	2022	44 739 € H.T.
Extension du bâtiment exploitation	2022-2023	319 853 € H.T.
Travaux électriques, hydrauliques et automatismes	2022-2024	2 126 005 € H.T.
Travaux de nœuds de sectionnement Antenne de Callac	2023-2024	331 640 € H.T.

(Cf diaporama ci-joint)

Accord cadre à bons de commandes 2022-2026

Cet accord d'un montant total de 1.2 M€ HT est constitué de trois lots :

- Canalisations : attribué à CISE TP
- Process hydraulique : attribué à la SARL SAUZET
- Génie civil : attribué à EIFFAGE Construction Bretagne Nord

Le marché a démarré en 2023.

A cette date, la somme de 411 589.68 € HT a été mandatée, plus 4 021.79 € HT de révision, pour un total de bons de commandes signés à hauteur de 444 817 € HT.

Les travaux sur le réseau concernent principalement l'antenne de Callac pour 331 000 €.

Mise en place d'un accélérateur - antenne de Loudéac

Deux terrains sur Corlay et Plussulien sont constructibles pour ce type de bâtiment industriel et sont visés pour l'emplacement du futur local.

Les propriétaires de chaque terrain ont été rencontrés. C'est la parcelle agricole sur la commune de Corlay appartenant à Mr RAULT qui est retenue pour le projet. Le propriétaire est d'accord pour vendre un bout en pointe de la parcelle.

Les travaux consistent en la construction d'un local de dimensions 12 x 5 m avec 3 pompes, un ballon antibélier et une armoire électrique.

Ces travaux sont la conclusion de l'étude hydraulique sur l'antenne du très haut service LOUDEAC réalisée par IRH. Cet accélérateur permettra d'alimenter le réservoir de Kergoff à un débit de 450 m³/h.

La mise en place de cet accélérateur va nécessiter en amont des études et des travaux :

- Dévoiement de la conduite de l'antenne du réservoir de Corlay sur quelques mètres,
- Travaux d'alimentation électrique pour le futur local en triphasé,
- Etude de dimensionnement du pompage, du ballon anti-bélier et analyse fonctionnelle avec IRH,
- Des frais de bornage contradictoires,
- Frais de notaire pour achat de terrain,
- Etude de sols
- Architecte pour permis de construire,

Des sondages ont été réalisés le 29/10/2025 pour confirmer le positionnement de la conduite de l'antenne de Corlay.

L'étude de dimensionnement du pompage, du ballon anti-bélier et l'analyse fonctionnelle sont en cours de réalisation par IRH pour un montant de 10 950.00 € HT.

Les travaux seront réalisés sur l'accord cadre à bons de commande en cours.

Une consultation sera lancée pour les travaux électriques et automatismes avec un accompagnement d'un bureau d'étude pour cette partie.

Le planning envisagé est le suivant :

Etudes préalables : 1^{er} semestre 2026

Démarrage des travaux : 2nd semestre 2026

Mise en service : mars 2027

Des démarches ont été engagées auprès d'ENEDIS pour connaître les coûts de raccordement. Le montant estimatif des travaux s'élève à 102 700.00 € HT dont 60 593.00 € HT à la charge du SMKU.

Réhabilitation du réservoir de Kergoff

Le Syndicat Mixte de Kerne Uhel SMKU possède un réservoir de stockage d'eau potable « R20 Kergoff » de 2500 m³ sur la commune de MERLEAC (22).

Ce réservoir semi-enterré a été construit en 1987 par l'entreprise SCGO.

Après une inspection visuelle fin 2023, il a été constaté une dégradation du revêtement en place : présence de cloques au sol et dans le voile périphérique.

Les conduites à l'intérieur sont oxydées.

Le SMKU a délibéré en date du 28 mars 2024 pour engager des travaux de réhabilitation du réservoir :

- Diagnostic du génie civil

- Travaux d'étanchéité de la cuve intérieure
- Renouvellement des conduites intérieures
- Travaux de serrurerie

Le diagnostic amiante avant travaux a révélé de l'amiante dans le revêtement en place.

Le SMKU ne possède pas d'éléments sur le produit en place : pas d'année de pose, ni de fiche de produit.

L'estimation des travaux de désamiantage s'élève à 100 000 euros HT. Celle des travaux de Génie Civil à 20 000 euros HT.

L'estimation des travaux d'étanchéité par application d'une résine s'élève à 300 000 euros HT.

Les travaux de serrurerie et de canalisation à 50 000 euros HT.

Une consultation pour un marché de travaux de désamiantage a été lancé début 2026.

L'entreprise retenue pour les travaux de désamiantage est DI Environnement pour un montant de 78 820.64 € HT.

Des travaux sont nécessaires en amont : installation d'un by pass pour déconnecter le petit réservoir de 150 m3 du Syndicat de Kergoff et permettre l'isolement du réservoir de 2500 m3 pendant la phase des travaux.

Ces travaux ont été réalisés le jeudi 12 février 2026.

Le planning prévisionnel des travaux est le suivant :

- mars à juin 2026 : travaux de désamiantage
- juin 2026 : diagnostic du génie civil
- juillet-août 2026 : consultation travaux d'étanchéité de la cuve
- travaux d'étanchéité, de canalisation et serrurerie : octobre 2026 à février 2027

Le réservoir sera isolé pendant une année, de mars 2026 à mars 2027.

Installation d'une borne de recharge électrique

Il s'agit d'installer une borne de recharge de véhicule électrique de 2 x 11 kW sur le parking du Syndicat.

Le devis de l'entreprise LEDU a été retenu pour un montant de 5 354.00 € HT.

Les travaux seront réalisés courant mars-avril 2026.

Point sur l'avancement du PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau)

Un PGSSE doit être validé pour le 1^{er} janvier 2029. C'est une approche globale pour garantir la sécurité sanitaire de l'eau potable produite à l'usine et distribuée.

Ce PGSSE est réalisé via un accompagnement de SAUR, prévu au contrat de DSP 2024-2035.

Il concerne l'usine et le réseau. Il comprend 10 modules allant de la constitution des équipes techniques et de suivi en passant par l'état des lieux, la mise en place d'un plan d'actions, le suivi des mesures de maîtrise et de l'efficacité du PGSSE.

Cette démarche a démarré en juin 2025. Deux groupes de travail techniques se sont réunis.

Un CoPil composé du président et des vice-présidents se réunira à l'issue du module « identification des dangers et évaluation des risques ».

Un PGSSE est également en cours sur le périmètre de protection et le barrage dont la réalisation revient au SDAEP.

10. Questions diverses & informations du Président au Comité Syndical

- Point sur le sinistre de mars 2025

Ce point ayant été traité dans le cadre de la validation du CFU et du BP 2026, Le Président n'a pas d'élément complémentaire à apporter, sinon que de préciser que la procédure judiciaire est en cours et que le SMKU

a mis des moyens conséquents, tant humains, que financiers, pour contenir cette pollution et éviter la pollution du Blavet. Il précise que ce sujet sera encore prégnant et chronophage pour 2026 et 2027.

- **Appel à projet « Territoire Zéro Pesticide » du Conseil Régional**

Le président indique que ce projet a été présenté au comité syndical du 14 novembre 2025 pour autoriser le SMKU, en partenariat avec la CCKB, GPA et le SDAEP, à répondre à cet appel à projet du Conseil Régional.

La candidature ayant été déposée, il informe les membres présents que cette candidature a été retenue par le Conseil Régional qui apportera un financement de 50 000 € par an sur 3 ans. La convention a été signée en janvier 2026.

Il propose à Elise LORINQUER de rappeler les principaux points de cette candidature.

Elise LORINQUER présente le projet via le diaporama ci-joint. (Cf Diaporama)

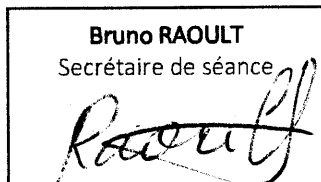
Les points à l'ordre du jour étant épuisés, avant de clore la séance et en cette fin de mandat, le président remercie les élus, présents ou excusés, pour leur engagement auprès du SMKU tout au long de ce dernier mandat et pour certains, depuis bien plus longtemps.

Il remercie également les agents qui contribuent au bon fonctionnement du SMKU et de l'usine de production d'eau potable.

Il invite l'assemblée à prendre un verre de l'amitié.

La séance est close à 18 h 00.

Le Président,
Guillaume ROBIC



A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Guillaume ROBIC.

ANNEXES

DOB 2026

CUF 2025 et BP 2026

Consommation d'eau 2025

SYNDICAT MIXTE KERNE-UHEL

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

DEPENSES - EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation		propositions 2025	réalisations 2025	DE
6063	Fournitures d'entretien et petit équip.	1 857.00	898.55	DE
6064	Fournitures de bureau	500.00	263.20	DE
6068	autres matières et fournitures	400.00	915.92	DE
6132	Locations immobilières	1 000.00	0.00	DE
6135	Locations mobilières	100 905.00	98 902.77	
614	charges locatives	0.00		DE
61521	Entretien réparation Bâtiments publics	10 000.00	2 251.54	DE
61523	Entretien réparations Réseaux	10 000.00	0.00	DE
61528	Entretien réparation Autres	6 000.00		DE
61558	Ent.répar. Autres biens mobiliers	80 000.00	10 101.00	DE
6156	maintenance	8 000.00	2 726.64	DE
6161	multirisques	9 600.00	9 616.38	DE
618	divers services extérieurs	3 000.00	0.00	DE
6228	rémunérations interm. Prest.services	295 000.00	319 442.86	DE
6231	Annonces insertions	1 000.00	0.00	DE
6236	Catalogues imprimés	3 000.00	0.00	DE
6238	divers publicité	2 000.00	0.00	DE
6248	transports divers	1 000.00	0.00	DE
6251	Voyages déplacement	2 000.00	0.00	DE
6256	missions - déplacement personnel	3 000.00	1 566.93	DE
6257	réception	2 000.00	134.12	DE
6261	timbres SMKU	300.00	0.00	DE
6262	téléphone/internet	1 500.00	831.71	DE
627	Services bancaires			DE
6281	Concours divers	0.00		DE
6288	Mise dispo. Barrage eau brute	160 000.00	156 962.70	DE
6218	Autre personnel extérieur	0.00	0.00	DE
63711	Redevance Agence Eau	165 000.00	151 688.00	DE
6378	Autres taxes et redevances	3 000.00	2 700.00	DE
6332	Cotisations FNAL	120.00	90.14	DE
6336	cnfpt cdg	3 000.00	2 604.96	DE
6338	urssaf.	421.07	325.00	DE
6411	Rémunérations personnel	125 000.00	107 837.71	DE
6415	supplément familial	1 800.00	1 462.63	DE
6451	Urssaf.	35 000.00	30 610.02	DE

6452	Cotisations aux mutuelles	800.00	660.00	DE
6453	retraite IRCANTEC	8 000.00	7 917.73	DE
6454	Pôle emploi	5 000.00	4 112.72	DE
6474	Versements œuvres sociales	700.00	588.00	DE
6475	Médecine du travail pharmacie	100.00	30.00	DE
6478	Autres charges sociales diverses			DE
648	charges de personnel	8 000.00	4 173.18	DE
6518	Autres redevances	0.00	0.00	DE
6531	Indem.Fonction+ Ircantec	34 000.00	32 041.97	DE
6532	frais de mission	2 000.00	616.48	DE
6533	cotisations retraite	2 000.00	1 799.17	DE
6535	formations	500.00	0.00	DE
6588	Charges diverses gestion courante	10.00	1.35	DE
66111	Intérêts réglés à échéance	14 793.00	14 792.50	DE
661121	ICNE N	4 533.00	4 532.06	DE
661122	ICNE N - 1	-4 845.00	-4 844.61	DE
6615	Intérêts comptes courants			DE
673	titres annulés	0.00	0.00	DE
6742	sub.except.d'équipement	4 000.00	0.00	DE
6743	sub.except.de fonctionnement	7 000.00	6 000.00	DE
6811	Dotation aux amortissements	870 780.00	867 553.97	DE
2	Déficit antérieur reporté			DE
				DE
	total	1 992 774.07	1 841 907.30	DE
O23	Virement à la section investis.	231 748.68		DE
	TOTAL	2 224 522.75	1 841 907.30	DE

SYNDICAT MIXTE KERNE-UHEL

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

RECETTES EXPLOITATION				
recettes d'exploitation		propositions 2025	réalisations 2025	
7087	Remboursements de frais			RE
7588	participation/abonné	620 000.00	620 380.00	RE
7588	participation par m3 livré	690 000.00	747 660.66	RE
7588	parti.variable/m3 livré	0.00	0.00	RE
7588	Cotisation DGFIP	1.00	2.70	RE
7621	Parts sociales	48.00	46.97	RE
7588	Produit divers gestion courante	0.00	0.00	RE
761	Produits de participations			RE
773	mandat annulé	0.00	3 856.93	RE
775	Produits de cessions immob			RE
777	Quote part sub. invest.	423 522.17	423 522.17	RE
778	produits exceptionnels	190 905.00	200 269.81	RE
64198	remb.rémun.	0.00	728.77	RE
6459	remb.charges ss et prévoyance			RE
				RE
	Total	1 924 476.17	1 996 468.01	RE
OO2	Excédent reporté	300 046.58	300 046.58	RE
	TOTAL	2 224 522.75	2 296 514.59	RE

résultat de F. exercice 2025	154 560.71 €
excédent antérieur reporté 2024	300 046.58 €
Résultat clôture	454 607.29 €

SYNDICAT MIXTE KERNE-UHEL

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
INVESTISSEMENT

		DEPENSES					
		Désignation	Propositions 2025	Réalisations 2025	RAR 2025	Reports sur 2026	DI
1		Déficit d'investis. reporté	0.00				DI
139111		subvention équipement A. Eau	127 331.94	127 331.94			DI
139118		subvention équipement autres	9 858.00	9 858.00			DI
13912		subvention équipement Région	2 150.00	2 150.00			DI
13913		subvention équipement Département	12 988.00	12 988.00			DI
13914		subvention équipement communes	112.00	112.00			DI
13915		subvention groupement collectivités	710.00	710.00			DI
139188		subvention équipement	270 372.23	270 372.23			DI
139118							DI
		040 Total Reprise sur subvention équipement	423 522.17	423 522.17	0.00		DI
1318		subvention autres	0.00	0.00			DI
		13 - Total subventions d'investissements	0.00	0.00	0.00		DI
1641		remb. Emprunts capital	100 000.00	100 000.00			DI
21311		Opération patrimoniale	28 027.09	28 027.09			DI
		041 Total Opération patrimoniale	28 027.09	28 027.09			DI
2031		frais études	0.00	0.00	0.00	0.00	DI
2051		logiciel	1 000.00	0.00	1 000.00	0.00	DI
2111		Terrains nus	5 000.00	0.00	5 000.00	5 000.00	DI

2315	Saur Analyseur Hydrocarbures		29 303.00				DI
2315	Détection voile de boue - SAUR					8 580.00	DI
2315	O'VIA Pose de regards et remblaiement					3 635.00	DI
2315	O'VIA Travaux divers Usine					14 229.50	DI
2315	Débitmètres SAUR					9 976.00	DI
2315	Couverture convoyeur boues					21 154.64	DI
	total 2315	1 615 089.19	175 423.73	1 510 460.95		375 489.14	DI
	TOTAL 23 TRAVAUX	2 206 401.55	243 226.38	2 033 970.66		474 687.64	
							DI
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	2 780 093.81	808 345.18	2 025 345.62		479 687.64	DI

RECETTES

	Désignation	Propositions 2025	Réalisations 2025	RAR 2025	Reports sur 2026	RI
1068	Compte de réserve	0.00	0.00			RI
	Emprunt	0.00	0.00	0.00	0.00	RI
28131	amortissement construction bâtiment	11 061.00	6 067.00	0.00	0.00	RI
28135	amortissement construction instal aménag de constructions	16 655.00	26 345.51	0.00	0.00	RI
28151	amortissement installations complexes spécialisées			0.00	0.00	RI
28153	amortissement installation à caractère spécifique	839 860.00	832 313.12			RI
28156	amortissement Outillage industriel	455.00	0.00	0.00	0.00	RI
28183	amortissement Matériel informatique	2 394.00	2 473.58		0.00	RI
28184	amortissement mobilier	355.00	354.76			
Ch 040	total amortissements	870 780.00	867 553.97			RI
Ch 041	Opérations patrimoniales	30 000.00	28 027.09			

O21		autofinancement complémentaire	231 748.68	0.00			RI
		TOTAL	1 132 528.68	895 581.06			RI
OO1		excédent antérieur reporté	3 633 630.63	3 633 630.63			RI
		TOTAL	4 766 159.31	4 529 211.69			RI

résultat I. de l'exercice 2025	87 235.88
résultat antérieur reporté inv	3 633 630.63
résultat de clôture investis.	3 720 866.51

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 AU BP 2026

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
résultat de l'exercice 2025	154 560.71 €	87 235.88 €	241 796.59 €
excédent antérieur reporté	300 046.58 €	3 633 630.63 €	3 933 677.21 €
Résultat clôture 2025	454 607.29 €	3 720 866.51 €	4 175 473.80 €

Affectation du résultat de clôture 2025 au BP 2026

Excédent de fonctionnement capitalisé compte 1068	0.00 €
excédent reporté en exploitation	454 607.29 €
Excédent reporté en investissement	3 720 866.51 €
	4 175 473.80 €

SYNDICAT MIXTE KERNE-UHEL

BUDGET PRIMITIF 2026

DEPENSES - EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation		propositions 2025	réalisations 2025	propositions 2026	DE
6063	Fournitures d'entretien et petit équip.	1 857.00	898.55	1 800.00	DE
6064	Fournitures de bureau	500.00	263.20	500.00	DE
6068	autres matières et fournitures	400.00	915.92	1 500.00	DE
6132	Locations immobilières	1 000.00	0.00	1 000.00	DE
6135	Locations mobilières	100 905.00	98 902.77	16 000.00	
614	charges locatives	0.00		0.00	DE
61521	Entretien réparation Bâtiments publics	10 000.00	2 251.54	10 000.00	DE
61523	Entretien réparations Réseaux	10 000.00	0.00	10 000.00	DE
61528	Entretien réparation Autres	6 000.00		1 000.00	DE
61558	Ent.répar. Autres biens mobiliers	80 000.00	10 101.00	70 000.00	DE
6156	maintenance	8 000.00	2 726.64	8 000.00	DE
6161	multirisques	9 600.00	9 616.38	14 700.00	DE
618	divers services extérieurs	3 000.00	0.00	2 000.00	DE
6228	rémunérations interm. Prest. services	295 000.00	319 442.86	480 000.00	DE
6231	Annonces insertions	1 000.00	0.00	1 000.00	DE
6236	Catalogues imprimés	3 000.00	0.00	2 000.00	DE
6238	divers publicité	2 000.00	0.00	2 000.00	DE
6248	transports divers	1 000.00	0.00	1 000.00	DE
6251	Voyages déplacement	2 000.00	0.00	1 000.00	DE
6256	missions - déplacement personnel	3 000.00	1 566.93	3 000.00	DE
6257	réception	2 000.00	134.12	2 040.00	DE
6261	timbres SMKU	300.00	0.00	200.00	DE
6262	téléphone/internet	1 500.00	831.71	1 600.00	DE
627	Services bancaires				DE
6281	Concours divers	0.00		0.00	DE
6288	Mise dispo. Barrage eau brute	160 000.00	156 962.70	160 000.00	DE
6218	Autre personnel extérieur	0.00	0.00		DE
63711	Redevance Prélèvement Agence Eau	165 000.00	151 688.00	160 000.00	DE
6378	Autres taxes et redevances	3 000.00	2 700.00	3 000.00	DE
6332	Cotisations FNAL	120.00	90.14	120.00	DE
6336	cnfpt cdg	3 000.00	2 604.96	3 000.00	DE
6338	urssaf.	421.07	325.00	420.00	DE
6411	Rémunérations personnel	125 000.00	107 837.71	112 000.00	DE
6415	supplément familial	1 800.00	1 462.63	1 800.00	DE
6451	Urssaf.	35 000.00	30 610.02	33 000.00	DE
6452	Cotisations aux mutuelles	800.00	660.00	860.00	DE
6453	retraite IRCANTEC	8 000.00	7 917.73	9 000.00	

6454	Pôle emploi	5 000.00	4 112.72	5 000.00	DE
6474	Versements œuvres sociales	700.00	588.00	700.00	DE
6475	Médecine du travail pharmacie	100.00	30.00	108.00	DE
6478	Autres charges sociales diverses			-	DE
648	charges de personnel	8 000.00	4 173.18	6 000.00	DE
6518	Autres redevances	0.00	0.00	0.00	DE
6531	Indem.Fonction+ Ircantec	34 000.00	32 041.97	34 000.00	DE
6532	frais de mission	2 000.00	616.48	2 000.00	DE
6533	cotisations retraite	2 000.00	1 799.17	2 000.00	DE
6535	formations	500.00	0.00	500.00	DE
6552	sub. d'équipement versées	4 000.00	0.00		DE
6553	sub. de fonctionnement versées	7 000.00	6 000.00	7 000.00	DE
6588	Charges diverses gestion courante	10.00	1.35	10.00	DE
66111	Intérêts réglés à échéance	14 793.00	14 792.50	13 823.00	DE
661121	ICNE N	4 533.00	4 532.06	4 220.00	DE
661122	ICNE N - 1	-4 845.00	-4 844.61	-4 533.00	DE
6615	Intérêts comptes courants			0.00	DE
673	titres annulés (sur ex antérieurs)	0.00	0.00	999.78	DE
6811	Dotation aux amortissements	870 780.00	867 553.97	901 066.00	DE
2	Déficit antérieur reporté				
	total	1 992 774.07	1 841 907.30	2 086 433.78	
O23	Virement à la section investis.	231 748.68	0.00		
	TOTAL	2 224 522.75	1 841 907.30	2 086 433.78	

SYNDICAT MIXTE KERNE-UHEL

BUDGET PRIMITIF 2026

RECETTES EXPLOITATION					
recettes d'exploitation		propositions 2025	réalisations 2025	propositions 2026	RE
					RE
7588	participation/abonné	620 000.00	620 380.00	620 000.00	RE
7588	participation par m3 livré	690 000.00	747 660.66	770 000.00	RE
7588	Cotisation DGFIP	1.00	2.70	5.00	RE
7621	Parts sociales	48.00	46.97	48.00	RE
747	subv. et part				RE
748	Autres subventions d'exploitation			50 000.00	RE
7588	Produit divers gestion courante	0.00	0.00		RE
761	Produits de participations				RE
773	mandat annulé (sur ex antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	0.00	3 856.93		RE
757	Produits des cessions d'éléments d'actifs	0.00	0.00		RE
747	Quote part sub. invest. virée au résultat de l'exercice	423 522.17	423 522.17	191 773.49	RE
778	Autres produits en lien avec un évènement majeur et inhabituel	190 905.00	200 269.81		RE
64198	remb.rémun.	0.00	728.77	0.00	RE
6459	remb.charges ss et prévoyance				RE
					RE
	Total	1 924 476.17	1 996 468.01	1 631 826.49	RE
O02	Excédent reporté	300 046.58	300 046.58	454 607.29	RE
	TOTAL	2 224 522.75	2 296 514.59	2 086 433.78	RE

Rappel

résultat de l'exercice 2025	154 560.71 €
excédent antérieur reporté 2024	300 046.58 €
Résultat clôture	454 607.29 €

SYNDICAT MIXTE KERNE-UHEL

**BUDGET PRIMITIF 2026
INVESTISSEMENT**

DEPENSES

	Désignation	Reports 2025 sur 2026	propositions nouvelles 2026	Total 2026	DI
1	Déficit d'investis. reporté		0.00	0.00	DI
139111	subvention équipement A. Eau		127 331.94	127 331.94	DI
13912	subvention équipement Région		2 150.00	2 150.00	
13913	subvention équipement Département		12 988.00	12 988.00	DI
13914	subvention équipement communes		112.00	112.00	DI
13915	subvention groupement collectivités		710.00	710.00	DI
139188	subvention équipement		38 623.55	38 623.55	
139118	subvention équipement autres		9 858.00	9 858.00	DI
	040-Total Reprise sur subvention équipement		191 773.49	191 773.49	DI
13188	subvention autres		0.00	0.00	DI
	13 - Subvention d'équipement		0.00	0.00	DI
1641	remb. Emprunts capital		100 000.00	100 000.00	DI
2031	frais études	0.00		0.00	DI
2051	logiciel	0.00	2 000.00	2 000.00	DI
2111	Terrains nus	5 000.00	5 000.00	10 000.00	DI
2183	matériel bureau et informatique	0.00	3 000.00	3 000.00	DI
2184	meublier	0.00	2 500.00	2 500.00	DI
	Sous-Total 20-21	5 000.00	12 500.00	17 500.00	DI

RECETTES

	Désignation	Reports sur 2026	Propositions nouvelles 2026	Total 2026	RI
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé			0.00	RI
	Emprunt	0.00	0.00	0.00	RI
28131	amortissement construction bâtiment		8 870.00	8 870.00	RI
28135	amortissement construction instal aménag de constructions	0.00	30 317.00	30 317.00	RI
28151	amortissement installations complexes spécialisées			0.00	RI
28153	amortissement installation à caractère spécifique	0.00	858 810.00	858 810.00	RI
28183	amortissement Matériel informatique	0.00	2 714.00	2 714.00	RI
28184	amortissement mobilier	0.00	355.00	355.00	RI
	total amortissements		901 066.00	901 066.00	RI
O21	Virem de la section de fonctionnement				RI
	TOTAL		901 066.00	901 066.00	RI
OO1	excédent antérieur reporté		3 720 866.51	3 720 866.51	RI
	TOTAL		4 621 932.51	4 621 932.51	RI

Affectation du résultat de clôture 2025 au BP 2026

Excédent de fonctionnement capitalisé (cpte 1068)	0.00 €
excédent d'exploitation reporté en exploitation	454 607.29 €
Excédent antérieur reporté en investissement	3 720 866.51 €
	4 175 473.80 €



CONSOMMATIONS EAU 2025

COLLECTIVITES	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	TOTAL 1ER SEM	JUILLET	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL 2EME SEM.	TOTAL ANNUEL
SYNDICATS															
ALLINEUC KU AL01 MP-00164266	725	1 931	1 000	940	210	1 300	6 106	1 000	1 000	727	700	13 425	3 745	20 597	26 703
ARGOAT - KBA	49 294	50 725	47 276	50 249	49 988	48 421	295 953	63 063	60 194	60 237	56 718	43 185	49 238	332 635	628 588
AVAUGOUR	20 857	18 252	15 850	19 807	14 828	16 505	106 099	24 090	15 239	12 987	11 543	12 880	16 310	93 049	199 148
CAUREL	2 461	2 249	2 101	2 298	2 370	2 236	13 715	2 997	3 233	2 500	2 205	1 838	2 725	15 498	29 213
CENTRE BRETAGNE - KBA	11 576	16 946	12 537	26 977	28 055	38 378	134 469	48 968	51 404	57 277	44 446	14 788	20 965	237 848	372 317
CORLAY LE HAUT CORLAY	2 664	2 311	2 563	2 987	2 781	2 480	15 786	5 161	4 519	5 017	4 328	4 194	3 848	27 067	42 853
GAUSSON	0	0	0				0							0	0
GOUARFC - KBA	626	561	653	686	1 755	1 876	6 157	1 010	857	2 524	279	307	5 913	10 890	17 047
GRACE UZEL	4 707	7 261	5 244	5 498	5 658	5 636	34 004	7 583	7 342	6 459	6 861	5 831	7 664	41 740	75 744
HILVERN	65 404	57 879	70 284	63 929	67 587	64 755	389 838	75 236	73 629	66 730	70 213	61 170	70 896	417 874	807 712
KERGOFF	11 100	9 959	9 702	10 763	11 447	8 854	61 825	18 263	16 033	14 921	14 523	191	6 460	70 391	132 216
GP3A (KERAUFFREDOU)	30 510	27 428	27 822	30 733	30 000	31 959	178 452	35 992	31 659	32 961	29 908	26 139	29 771	186 430	364 882
LA MOTTE TREVÉ	12 678	12 742	13 812	14 584	13 338	12 611	79 765	15 021	12 628	13 306	13 185	12 053	14 156	80 349	160 114
LE LIE	0	0	0				0							0	0
MUR DE BRETAGNE GUERLEDAN LCBC	232	148	79	205	202	387	1 253	369	687	199	267	149	101	1 772	3 025
PLOUGUERNEVEL - KBA	1 121	1 701	1 258	1 321	1 334	1 337	8 072	2 158	3 581	2 948	3 842	3 372	1 722	17 623	25 695
ROSTRENEN - KBA	30 923	32 042	33 125	38 702	30 047	21 092	185 931	23 227	19 820	23 537	23 871	20 598	41 021	152 074	338 005
SAINTE HERVE	2 086	338	222	143	72	95	2 956	404	38	48	66	687	798	2 041	4 997
ST MAUDEZ - KBA	10 169	9 696	10 079	11 100	11 112	9 783	61 939	18 036	7 832	11 060	12 397	9 637	12 637	71 599	133 538
ST MAYEUX	2 754	2 638	3 278	3 188	3 908	4 070	19 836	5 426	6 772	5 413	4 949	3 127	2 117	27 804	47 640
ST NICOLAS DU PELEM - KBA	22 461	20 057	20 934	22 971	24 676	24 468	135 567	29 657	30 623	28 976	29 154	27 357	27 992	173 759	309 326
UZEL	1 093	664	616	636	1 159	1 299	5 467	2 627	1 843	1 485	1 695	1 303	901	9 854	15 321
TOTAL vendu aux collectivités SMKU	283 441	275 528	278 435	307 717	300 527	297 542	1 743 190	380 288	348 933	349 312	331 150	262 231	318 980	1 990 894	3 734 084
TOTAL CUMULE	283 441	558 969	837 404	1 145 121	1 445 648	1 743 190		2 123 478	2 472 411	2 821 723	3 152 873	3 415 104	3 734 084		
volumes SDAEP interco GUINGAMP Communauté	10 319	14 693	8 852	10 222	9 760	44 566	98 412	16 069	6 916	3 360	13 985	15 002	17 270	72 602	171 014
volumes vendus au SDAEP à Kergoff + fourchette	95 843	84 767	53 710	51 304	42 923	44 797	373 344	25 652	19 512	25 485	65 844	38 399	49 793	224 685	598 029
Total volumes vendus au SDAEP	106 162	99 460	62 562	61 526	52 683	89 363	471 756	41 721	26 428	28 845	79 829	53 401	67 063	297 287	769 043
total vendu par le SMKU	389 603	374 988	340 997	369 243	353 210	386 905	2 214 946	422 009	375 361	378 157	410 979	315 632	386 043	2 288 181	4 503 127
total cumulé vendu par le SMKU	389 603	764 591	1 105 588	1 474 831	1 828 041	2 214 946		2 636 955	3 012 316	3 390 473	3 801 452	4 117 084	4 503 127		
volumes importés par le SMKU :															
- alimentation de GRACE UZEL GAUSSON LA MOTTE TREVÉ ST HERVE	19 471	20 341	19 278	20 225	19 068	18 342	116 725	23 008	20 008	19 813	20 112	18 571	22 618	124 130	240 855
- volumes fournis par le SDAEP au site kergoff (achat SAUR)	76	903	1	63	4 216	3 205	8 464	70 735	89 367	95 378	2	4 655	15 026	275 163	283 627
SDAEP kervallou retour St Pever	218	655	572	694	1 456	212	3 807	24	23 622	57 966	63	58	87	81 820	85 627
total importé par le SMKU	19 765	21 899	19 851	20 982	24 740	21 759	128 996	93 767	132 997	173 157	20 177	23 284	37 731	481 113	610 109
BILAN VOLUMES VENDUS PAR LE SMKU MOINS LES VOLUMES IMPORTES PAR LE SMKU	369 838	353 089	321 146	348 261	328 470	365 146	2 085 950	328 242	242 364	205 000	390 802	292 348	348 312	1 807 068	3 893 018
TOTAUX CUMULES	369 838	722 927	1 044 073	1 392 334	1 720 804	2 085 950	2 085 950	2 414 192	2 656 556	2 861 556	3 252 358	3 544 706	3 893 018	3 893 018	3 893 018